

Certificat CCIG - Rédiger en Français professionnel

Examen - Mise en situation, travaux pratiques - C1 - Niveau supérieur - Standard

Ref	Dates	Jours	Heures	Durée	Financement	CHF
p711	23.06.2023	Ve	08:30 - 12:30	4 heures		CHF 250

DÉFINITION

Le certificat de rédaction professionnelle a été créé par la **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)** en 1953, sous le nom de Certificat de connaissance du français et d'aptitude à la correspondance française.

Depuis 2006, l'**ifage** est le centre officiel de l'organisation et de la passation des examens menant à cette certification.

Le Certificat CCIG : **Rédiger en Français professionnel** est un examen pratique qui atteste des différentes compétences de **communication écrite** en français dans les diverses situations de la vie professionnelle.

PRÉREQUIS

- Pouvoir valider d'une expérience reconnue dans le milieu administratif
- Disposer du **niveau C** du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence des Langues) et avoir une bonne maîtrise de la grammaire et de l'orthographe.
- Pouvoir travailler en toute autonomie sur PC (MS office)
- Avoir suivi les cours préparatoires à la certification ou toute autre formation jugée équivalente (fortement recommandé)

En cas de doute sur votre niveau de français, il est fortement recommandé de faire un test de niveau.

PRIX

Coût de l'inscription à l'examen 250 chf

INSCRIPTION

Délai d'inscription : 15 mai 2023

PUBLIC

Il s'adresse aux professionnels francophones et non francophones, pouvant justifier d'un niveau de **français avancé** (C1) :

- Personnel administratif, assistant administratif et de direction,
- Employé de commerce
- Tout autre métier pour lequel la rédaction professionnelle est au centre de l'activité.

EVALUATION ET TITRE DÉCERNÉ

Certificat CCIG "Rédiger en Français professionnel"

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Il s'agit d'un véritable atout pour toute personne souhaitant valider ses compétences en rédaction professionnelle avec une certification reconnue au niveau cantonal ainsi que par l'Etat de Genève.

OBJECTIFS

Les 4 tests de l'examen permettent de valider :

- la maîtrise du français professionnel (variété et richesse lexicale)
- la maîtrise du français
- la rédaction professionnelle
- la capacité à rédiger un rapport et/ou un PV

CONTENU

La certification a lieu une fois par année.

Elle se déroule en matinée sur 4 épreuves dont deux manuscrites et deux sur PC.

MATÉRIEL



Une salle avec PC est mise à disposition pour l'examen.

PROCHAINE RENTRÉE

23.06.2023

CONTACT

E : geraldine.ruedin@ifage.ch

T : +41 22 807 3075